

[Traduction]

L'ACCÈS À L'INFORMATION

LES SONDAGES D'OPINION AU SUJET DE LA CONSTITUTION

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, le ministre de la Justice semble nous avoir fait faux bond. Quel dommage! J'adresserai donc ma question au premier ministre. Le ministre de la Justice, qui doit comparaître devant le comité de la constitution cet après-midi, a déclaré qu'il ne révélerait pas au Parlement ni aux Canadiens les résultats de trois sondages d'opinion publique sur la constitution qui ont été financés grâce au Trésor public et qui ont été faits par le Bureau d'information sur l'unité canadienne. Le premier ministre du Canada peut-il dire s'il est disposé à respecter la liberté d'information, et à dévoiler aux Canadiens et au Parlement les résultats de ces trois sondages d'opinion publique qui ont été financés par l'État?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je pense que l'on a déjà répondu plusieurs fois à cette question, mais je transmettrai bien volontiers la question au ministre.

* * *

L'OFFICE DE RÉPARTITION DES APPROVISIONNEMENTS D'ÉNERGIE

LA CLASSIFICATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS L'ORDRE DES PRIORITÉS

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie à propos du programme de rationnement et du projet de l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie dont il est question dans la *Gazette du Canada* du 8 novembre. Tous les secteurs de l'économie, sauf celui des denrées alimentaires et de la transformation des produits alimentaires, sont classés en catégorie A, B ou C, selon la priorité qui leur est accordée. Je voudrais poser une question supplémentaire qui se rattache à celle de mon collègue, le député de Lisgar; je comprends difficilement que l'enlèvement des ordures entre dans la catégorie B, si les aliments ne sont pas compris. L'étude entreprise en ce moment vise-t-elle à déterminer s'il y a lieu d'inclure dans la catégorie A ou B les aliments et la transformation des produits alimentaires, ou bien envisage-t-on, ne serait-ce que de loin, de créer une catégorie supplémentaire à cette fin?

● (1500)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député a bien raison. Comme il le sait, il s'agit là de simples propositions. A l'heure actuelle, l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie étudie le problème et a contacté le secteur agricole. Il doit entendre d'autres points de vue sur ces propositions avant de nous présenter une proposition définitive.

Il ne faut pas oublier entre-temps que ce ne sont là que de simples propositions et que l'Office étudie les secteurs qui n'y figurent pas encore. Dans les mois à venir, je recevrai un rapport de l'Office que je présenterai au cabinet. Entre-temps, les discussions doivent se poursuivre.

Privilège—M. Keeper

M. Jarvis: Madame le Président, le ministre est sans aucun doute aussi préoccupé que certains d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre de ce qu'après bien des mois, la question agricole ne soit toujours pas réglée, même si, je le présume, les cultivateurs ont fait auprès de l'Office autant de démarches que n'importe quel autre secteur de l'économie. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi l'agriculture, les aliments et la transformation des aliments constituent le seul secteur parmi peut-être 30 ou 40 autres dans notre économie à nécessiter une analyse?

M. Lalonde: A ma dernière rencontre avec le président de l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie, j'ai exposé le problème dont n'avaient fait part plusieurs députés de ce côté-ci de la Chambre et le ministre de l'Agriculture à ce sujet. J'espère que l'Office étudiera la question de près. D'après le président, l'Office consulte les représentants du secteur agricole et accorde beaucoup d'importance et une grande priorité à l'affaire.

Le secteur alimentaire est une industrie de taille. Elle englobe toutes les formes de nourriture, des aliments essentiels aux sucreries. Il s'agit de déterminer s'il y a lieu de considérer tous les aliments sur le même pied ou s'il serait préférable d'établir différentes catégories pour les divers aliments. Si j'ai bien compris, l'Office étudie la question en ce moment. J'espère que ses recommandations sauront satisfaire le gouvernement et le secteur agricole.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. KEEPER—LA SUPPRESSION DU PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, je soulève la question de privilège à propos de la lettre que le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) a déposée sur nos bureaux à titre de ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je soulève la question de privilège, car je suis convaincu que cette affaire aurait dû faire l'objet d'une déclaration à l'appel des motions. Cela aurait permis à l'opposition de réagir et de poser des questions et, à mon avis, c'est ainsi qu'on aurait dû procéder.

De toute évidence, c'est un programme absolument nécessaire dans l'ensemble du pays comme en témoignent les nombreuses résolutions que les municipalités ont pris la peine d'envoyer au gouvernement fédéral et aux députés. Les municipalités qui ont pourtant l'assiette fiscale la plus faible vont devoir assumer une grosse partie du fardeau financier qui revenait jusqu'ici au gouvernement fédéral. Cette question me paraît sérieuse, car on supprime une subvention importante pour l'industrie du bâtiment et la création d'emplois.

A mon avis, il faut que cette question soit longuement débattue à la Chambre. Nous devons être informés car, en tant que parlementaires, nous devons savoir ce qui se passe. On commence à s'apercevoir que le gouvernement se livre simplement à un tour de passe-passe en supprimant le programme de contribution aux services communautaires d'une main et en redonnant cet argent de l'autre sous forme de promesses comme le Fonds de développement économique de l'Ouest.